

ABONNEMENTS. Ce journal paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à deux heures de l'après-midi, et tous les jours durant la Session. Une Edition hebdomadaire, renfermant les matières de l'Édition semi-quotidienne, est publiée le JEUDI de chaque semaine.

LA Gazette d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.

Imprimé et Publié par LOUIS BÉLANGER & Cie.

AWAITS ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous, première insertion... \$0.50

VENTE CHEZ JOHN SMITH. POUR DEUX SEMAINES. Je commence cette vente pour deux raisons. 1ère. A cause de la malheureuse détresse pécuniaire, les gens ne pouvant payer les prix ordinaires et je désire leur aider.

PRIMES! PRIMES! DISCOMPTE DE 10 PAR CENT ACCORDÉ SUR TOUT ACHAT DE \$1 ET AU-DESSUS, CHEZ MCKINNON BROTHERS & Co. RUE SPARKS.

CHINA HALL, VENTE POUR CLORE LE MAGASIN. Services pour Dîner (Français et Anglais) au prix coûtant, Services pour Dessert au prix coûtant, Services pour Chambres au prix coûtant.

AFFREUX! AFFREUX!! EPICERIES A BON MARCHÉ. M. STARRS. Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre le temps.

Par Appointement Spécial. WILSON & ORR, Sculpteurs et Dorateurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Epiceries, Vins et Liqueurs pour Noël. Toutes les dames désirent économiser feront bien de se rappeler du Soufflé en faisant leurs emplettes de Noël.

LISTE DES PRIX. GRANDE VENTE CHEZ BRYSON CETTE SEMAINE POUR ARGENT COMPTANT. Cols en toile pour Dames... 5 Cts. Coton jaune épais... 7 do

H. B. D. BRUCE, Marchand de Vin, 32, RUE O'CONNOR. Dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui suivent choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.

M. LAUR. DUHAMEL, Tout en remerciant ses nombreux pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a

MARCHE BY, SUR LA RUE CLARENCE. VOLAILLES de toutes sortes, SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc.

Portrait du Pape LEON XIII. Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du POYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain.

POUR LE BON MARCHÉ ACHÉTEZ CHEZ ALFRED L. PINARD COIN DES RUES KING ET ST. ANDRÉ. Il a constamment en main un assortiment DEPICERIES, LIQUEURS, ET PROVISIONS

ETABLISSEMENT EN 1866. HARRIS & CAMPBELL FABRICANTS DE MEUBLES ET TAPISSIERS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Blyth & Kerr PLOMBIERS, AJUSTEURS DU GAS et de la VAPEUR. Marchands de Ferronneries EN GÉNÉRAL.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA. TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malle.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

LITTÉRATURE. LES OUVRIERS DE LONDRES. Par Paul Foyal. (Suite.) A la fabrique de gaz de City-road, le contre-maître me dit: —Ah! ah! votre Owen Brydges était un rude gaillard!...

—Est-il donc mort? —Ma foi! je n'en sais rien. —Et vous ne pouvez pas me dire où il est? Le contre-maître haussa les épaules et me tourna le dos.

—Oh! dis-je en me reculant, est-ce bien vous, Owen? J'hésitais, en vérité, à le reconnaître. —Bagorra! s'écria-t-il, on peut bien prendre le nom d'un lord; mais qui diable me volerait mon nom, à moi?

Ce n'était rien encore. Une fois au bout de Bainbridge, je m'engageai dans un dédale de ruelles non pavées et de ténébreux passages dont rien ne peut donner une idée.

Ma poitrine manqua d'air au bout de quelque minutes, et je cherchais déjà une issue pour sortir de ce dédale empesté, lorsqu'une voix s'éleva dans un passage obscur et fit entendre un chant dont je gardais vaguement le souvenir.

—Eh bien! ami, dis-je à Roche en tombant chez lui un matin du mois d'avril 1840, vous m'avez promis de venir avec moi visiter l'Irlande. Je pars; êtes-vous prêt? Nous avions fait souvent dessein de passer ensemble le canal Saint-Georges, pour aller admirer les merveilleux paysages de l'ancienne patrie des géants.

L'enfant Paddy, demi-nu comme sa mère, tremblait de la fièvre sur une botte de paille humide. J'allai à lui et je lui mis de l'argent dans la main; malgré sa faiblesse, il ne fit qu'un saut jusqu'à la porte extérieure.

—Voilà le papier, s'écria Owen; comme il n'y avait pas d'argent dedans, je l'ai laissé dans un coin. C'était une lettre annonçant que la succession de feu Daniel Brydges, le père d'Owen, était ouverte depuis un an.

—Eh bien! m'écriai-je, comment se portent Kate et Owen Brydges, Paddy? Il ouvrit de grands yeux, et son visage souriant devint tout pâle. —Oh! fit-il seulement en secouant sa longue chevelure bouclée. Son Honneur!

(A continuer.)

GAZETTE D'OTTAWA

ABONNEMENTS. Ce journal est envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis...

ANNONCES. Les annonces seront mesurées en type linéaire et chargées aux conditions énoncées en tête du journal.

ADMINISTRATION. Toute réclamation relative à l'administration, tels qu'abonnements, envoi d'argent, impressions, annonces, etc., doit être adressée à M. F. X. Valade...

EDITION HEBDOMADAIRE. Cette Edition est consacrée à la matière du journal sous-judicial, sera envoyé dans les provinces du Canada et aux Etats-Unis...

GAZETTE D'OTTAWA. Lundi, 27 Janvier, 1879.

Nous observons, et l'occasion nous en est souvent donnée, qu'un déplacement amené par quelque besoin de circonstance, ou une nomination à l'emploi le moins important dans un département public, ont l'inconvénient de déplaire et de susciter des critiques.

En tout ceci l'unique mal peut-être est qu'on ne raisonne pas toujours, et, sur ce point, la manière dont se conduit le Free Press est bien de nature à ne pas nous démentir.

Ce journal désapprouve certains procédés de l'administration des Postes, auxquels il ne s'attendait pas. Il a sans doute le droit d'en témoigner sa surprise, mais il semble avec cela trouver plaisir à dénaturer le fond des choses.

Il prétend, par exemple, que le directeur-général des postes a éliminé d'emploi des officiers de ce département qui étaient de Glengarry, et lui reproche de les remplacer par des canadiens-français. Ce n'est pas précisément cela; mais, puisqu'il parle des faits sans les connaître, il faut bien le lui dire.

Deux employés ont été adjoints au département. Au nombre des commis de la poste, il en était un qui, ayant eu le malheur de perdre la raison, est maintenant relégué à Beauport. Un jeune monsieur Gouin le remplace. L'autre nomination est celle de M. Pierre Cartier, engagé comme sténographe, attendu que ses services en cette qualité sont indispensables pour la correspondance officielle du département.

A la vérité, ces deux officiers nouveaux sont tous deux canadiens-français. Cependant, les origines ne s'excluent pas l'une l'autre, et il serait peu séant ou plutôt bien injuste de contester à la nôtre en ce moment un appoint minime qui lui est échu en partage, attendu qu'elle y a pleinement droit.

Les employés du bureau des postes forment un total de soixante douze. Ceux de nationalité française n'y figuraient dernièrement qu'au nombre de sept. Ils atteignent aujourd'hui le chiffre neuf. Est-ce trop? N'est-ce pas là, au contraire, une proportion inférieure à celle que notre importance numérique nous autorise à réclamer, puisque, tout compte fait, d'après le chiffre de la population, nous aurions droit à une quotité de vingt-cinq nominations sur cette totalité de soixante-douze?

Telle est, en fait et en droit, l'exacte vérité. Nos compatriotes de Glengarry n'ont nullement à s'en plaindre, et le Free Press n'a rien à y voir.

Parlant de l'ex-maitre de poste de Hull, le Montreal Herald ne demande pas pour quelles bonnes raisons il a été démis de son emploi, mais il attribue sa destitution à des causes politiques. Sans l'assertion du Herald, on ne se serait guère imaginé que la politique de l'ancien maître de poste de Hull, s'il en avait une, dût occuper la Puissance.

Prochainement, lorsque siègeront les communes, il sera libre à l'écrivain du journal que nous citons, de faire déclarer au ministre que cela regarde, les raisons qui ont motivé cette élimination du maître de poste dont il s'occupe, et si M. Loucks consent à la chose, lui et son protecteur seront alors pleinement satisfaits.

Le même journal encore dénonce comme une injustice cet autre fait que le vendeur de timbres-poste qui en avait le trafic dans la maison de poste à Montréal, a été congédié et remplacé dans sa modeste charge. Le Herald, tout en jugeant le procédé mauvais, égare sa pensée ailleurs, et croit que si le gouvernement en usait de même sorte envers les commissaires du hâvre de Montréal, et qu'ils les remerciaient de leurs services, il ne verrait en cela qu'une chose licite, ce qui veut dire tolérable. Quant au marchand de timbres-poste, selon lui, c'est une autre affaire.

L'explication sera courte. Le ci-devant premier ministre, M. Mackenzie, avait donné à M. Perry une simple permission de vendre des timbres au bureau de poste, c'est-à-dire à l'intérieur de l'édifice postal. Il exerçait ce petit négoce sans autre rémunération que les bénéfices qu'il en retirait, et sans être un officier du département des postes. Il le tenait donc à titre précaire, et conséquemment ne pouvait prétendre en jouir à perpétuité. Après une assez longue possession du privilège, on est le mal qu'un autre le possède à son tour?

A Toronto, les élections récentes des syndics d'écoles ont été l'occasion de procédés injustes et même préjudiciables aux intérêts des catholiques de la cité. Bien qu'il ne doive exister qu'une manière de voir uniforme touchant le système scolaire, la surtout où la loi protège également les deux croyances opposées, il n'en est pas moins vrai qu'à Toronto comme ailleurs, certains esprits turbulents et peu soucieux pour eux-mêmes des bienfaits de la concorde, deviennent par un singulier plaisir les trouble-fête de la communauté dont ils sont membres. Le fait existe et vient de se produire à Toronto, relativement à quelques faits d'administration scolaire. En ces occurrences, les préjugés fomentent l'agitation, tout aveugle qu'elle soit, et font irruption parmi le peuple.

C'est pour mettre fin à une propagande de ce genre au chef-lieu de son diocèse, que Mgr. l'Archevêque de Toronto vient de dénoncer publiquement les criailleries irréfléchies et leurs menées perturbatrices. Le document qu'il a fait publier à ce sujet présente un état des plus satisfaisants de la gestion des écoles catholiques à Toronto. Il y est constaté que les deniers affectés à leur soutien ont été employés judicieusement; qu'à part l'audition annuelle des comptes, au désir de la loi, ils avaient été soigneusement vérifiés par un comité spécial du bureau des syndics, lequel avait reconnu l'existence d'un reliquat de \$2,000 en faveur de Mgr. l'Archevêque lui-même et de son clergé, par avances de leur part au profit des écoles.

La cause de l'effervescence à cet endroit, laquelle commençait déjà par dégénérer en esclandre, était un fantôme de l'imagination. On s'était plu à supposer et, par suite, à répéter bien haut, que le fonds des écoles allait à grossir démesurément la part des communautés religieuses. Les faits ont mis dans son vrai jour cette contre-vérité. Tout le monde sait maintenant que, dans les villes

d'Ontario dont nous parlons, la gêne et les privations ont été le partage des vertueuses femmes qui, dans la vie à ces communautés, en dépit de l'énormité des charges à soutenir et de l'insuffisance relative des allocations dont elles sont favorisées parfois. Susciter des tracasseries aux convents catholiques de Toronto, c'était témoigner une ingratitude profonde à leur égard, attendu que, sans les religieux qui ne maintiennent qu'à force de sacrifices ces maisons recommandables, les écoles séparées n'y existeraient pas.

Depuis quelque temps, les différents marchés de la ville deviennent de plus en plus déserts. A bien dire, les vendeurs de produits de la campagne ne s'y montrent plus, au grand désappointement des acheteurs. Contraires à ce qu'il paraît par le règlement municipal qui leur impose un surcroît de taxe, les propriétaires de denrées se sont unanimement résolus à stationner hors de l'enceinte et même à distance des marchés, dans le but de se soustraire au paiement des droits qu'ils trouvent exorbitants. Nous ne saurions dire exactement à quel point sont fondées les plaintes qu'ils font entendre contre l'élévation du tarif actuel qui les concerne, mais nous savons que ce parti pris de leur part amène à sa suite des inconvénients palpables et porte préjudice à tous les citoyens, et au commerce de détail de la cité, particulièrement à celui des faubourgs. Il est du devoir du Conseil de Ville de considérer le grief, de rechercher la véritable cause de ce désordre, et d'y remédier promptement.

Avant-hier eut lieu dans la soirée, au restaurant Queen, la présentation d'une adresse à M. C. U. Mackintosh, rédacteur du Citizen et maire actuel de la Cité. Cette démonstration si flatteuse pour celui qui en était l'objet, fut accompagnée de la présentation d'un excellent portrait à l'huile de M. Mackintosh, outre le cadeau d'une magnifique montre avec chaîne en or à madame Mackintosh. Les libéraux-conservateurs du district d'Ottawa et des comtés adjacents ont rendu par là témoignage aux services de plume rendus au parti durant cinq années par le rédacteur du Citizen. L'hon. John O'Connor fit lecture de l'adresse en présence d'un cercle nombreux de citoyens et d'hommes publics distingués. Des discours y furent aussi prononcés par les honn. MM. Pope, Langevin, Fraser et Smith.

Un charmant recueil de vases composées par M. Arthur Marier, notre habile musicien. Nous ne doutons pas du succès de l'œuvre qui est fort bien écrite. M. Marier a beaucoup de goût, et la mélodie qu'il soutient parfaitement durant tout le morceau démontre pleinement le talent de l'artiste. Nous espérons que d'autres publications du même auteur suivront ce recueil qui, certainement, sera recherché des amateurs de bonne musique.

Sa Grandeur Mgr. Dubanel, évêque d'Ottawa, écrit récemment de Rome qu'il quittera la ville éternelle le 3 février, Paris le 20 et Liverpool le 6 mars. Il arrivera probablement le 17 du même mois. Il parle avec beaucoup de satisfaction des entretiens qu'il a eus avec Sa Sainteté Léon XIII et les cardinaux des différentes congrégations. Un grand nombre de questions lui ont été posées par le St. Père et leurs Eminences sur la géographie du Canada, notre système de gouvernement, les travaux publics, les mœurs et les coutumes du peuple. Les magnifiques cartes qu'il a emportées avec lui ont été examinées et étudiées avec soin, et l'étonnement a été bien grand à la vue de l'étendue et des ressources si variées de notre territoire.

Dans sa lettre, Mgr. dit que le Canada a pris beaucoup plus d'importance aux yeux des hommes publics d'Italie par le fait de l'arrivée de Sa Altesse Royale la Princesse Louise.

Visite à Son Excellence le Gouverneur-général.

Une députation de la Chambre de Commerce s'est rendue samedi matin à Rideau Hall et a présenté à Son Excellence le Gouverneur-général l'adresse adoptée par la Chambre. Les messieurs dont les noms suivent composaient la députation: MM. Mousseau, Schultz, Brown, Boulbitt, M. P., sont descendus au Russell.

L'hon. James Skead, président; M. A. Joseph, Québec, ex-président; et MM. J. R. Noonan, Picton; R. W. Elliott, Toronto; Geo. H. Dobson, Sydney; Nord; G. Boyvin, Montréal; C. W. Carrier, Lévis; W. H. Frazer, Toronto; R. A. Conger, Toronto; W. Kerry, W. J. Patterson et A. Robertson, Montréal.

Gisuit l'adresse qui fut lu par M. A. Joseph, ancien président de la Chambre de Commerce:

Son Excellence le Très-Honorable Sir John George, Edward Henry, Douglas, Sutherland, Campbell, Marquis de Lorne, l'un des très honorables membres du Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier de l'Ordre de la Jarretière, chevalier Grand-Croix du très éminent ordre de St. Georges, Gouverneur-général de la Puissance du Canada et Vice-Amiral d'icelle, etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence.

Le Bureau de Commerce de la Puissance profite de l'occasion où il se trouve réuni pour la première fois depuis l'arrivée de Votre Excellence et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, pour exprimer la profonde satisfaction qu'ils éprouvent de votre nomination à la charge importante de Gouverneur-général du Canada, satisfaction qui devient plus ample par le fait qu'un membre de la famille royale vous accompagne.

Ce bureau, représentant par ses membres qui le composent les diverses organisations locales de commerce, existe depuis les neuf dernières années. Il n'est en possession d'aucun pouvoir législatif, non plus qu'exécutif, mais il procure aux marchands et aux manufacturiers des différents points de la contrée, une occasion de se consulter et de faire connaître son opinion sur les grands intérêts qui sont la base de la prospérité commerciale de la Puissance. Etranger aux achèvements de politique, le Bureau a eu pour objet d'exprimer au Gouvernement et au Parlement du Canada une opinion indépendante sur les questions commerciales qui sont dans les attributions de la Législature Centrale, et c'est pour lui un sujet de contentement de savoir que ses efforts n'ont pas été dépourvus de résultats pratiques, et qu'en exprimant ses vues il a loyalement représenté l'opinion publique du pays.

Afin de mettre Votre Excellence mieux en état de comprendre le fonctionnement du Bureau et la manière dont il a rempli ses devoirs, nous vous prions d'accepter une copie du rapport officiel des procédés qu'il a suivis depuis son organisation.

Nous désirons exprimer à Votre Excellence la loyauté de notre attachement à la Couronne et à la personne de Sa Très-Gracieuse Majesté, notre confiance dans les institutions sous lesquelles nous vivons et nos souhaits ardents pour la prolongation des jours de Votre Excellence et de Son Altesse Royale la Princesse Louise, et que votre séjour en Canada devienne une ère de félicité pour vous-mêmes, et de contentement ainsi que de prospérité pour le peuple dont les destinées sont confiées à votre garde.

A. JOSEPH, Président.

Son Excellence fit à cette adresse la réponse suivante: Au président et aux membres de la Chambre de Commerce de la Puissance.

Je comprends, sans qu'il soit besoin de mentionner les grands intérêts que vous représentez l'importance d'une association telle que la Chambre de Commerce de la Puissance du Canada; surtout lorsque les affaires de la société ont été administrées avec l'habileté et le zèle dont vous avez fait preuve. J'ai vu avec plaisir que la chose a été appréciée non-seulement de vos compatriotes, mais encore de la Chambre de Commerce des Etats-Unis qui vous a envoyés des délégués pour prendre part à vos délibérations. J'ai vu avec le plus grand intérêt les discussions qui ont eu lieu récemment entre les membres du Bureau, et je vous félicite d'avoir pu connaître les opinions de tant de messieurs venus de toutes les parties de la Province. J'accepte avec plaisir le don d'une copie du rapport officiel de vos procédés, et j'ai la confiance que vos délibérations auront pour résultat de faire progresser le commerce du Canada, qui va toujours croissant. Je vous remercie de l'assurance loyale et bien fondée de votre dévouement à la Couronne, et vous prie d'agréer l'expression de ma gratitude pour l'accueil cordial que vous nous avez fait, à la Princesse ainsi qu'à moi-même, à notre arrivée dans le pays.

LOUISE.

Chambre de Commerce.

A la séance de jeudi, M. Magre, secondé par M. Greene, fait motion que l'abrogation de la loi des facilités est désirable l'expérience ayant prouvé depuis plusieurs années que cette loi favorise les fraudes de toutes sortes. Plusieurs marchands de détail ont dit qu'ils profitent de cette loi pour déclarer faillite plusieurs fois au détriment de leurs créanciers. L'abrogation de cette loi aura pour effet de rétablir la confiance et de ramener la prospérité en affaires. Après une discussion entre MM. McKelvie, Waterman, Churcher, Carrier, Elliott, Congers, Chapman, Greene, Skead et Robertson, la motion de M. Magre est adoptée sur division. Pour, 16. Contre, 3.

Un vote de remerciement à la corporation, pour avoir mis une salle de l'Hôtel-de-Ville à l'usage du Bureau est proposé et chaleureusement adopté; puis la séance est levée.

MM. Mousseau, Schultz, Brown, Boulbitt, M. P., sont descendus au Russell.

ONTARIO. LEGISLATURE LOCALE.

Toronto, 24 janvier. L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs. p. m.

Les affaires de routine terminées, M. Mowat présente la réponse du lieutenant-gouverneur à l'adresse qui lui a été lue hier en réponse au discours du Trésor.

M. Margell fait motion qu'un état de compte des dépenses faites depuis 1867 pour coloniser les concessions Nord et Ouest de la province, soit produit, avec en outre l'évaluation des araires, le nom des personnes, enfin un détail de la balance à payer.

M. Bell fait motion pour qu'il soit produit devant la Chambre un rapport détaillé pour l'année 1876, concernant les écoles séparées. Après quelques remarques sur l'importance de cette motion, M. Crooks demande l'honorable député lui mentionne quelque particularité du rapport qu'il exige. A cela, M. Bell répond qu'il se croit dans l'ordre en exigeant qu'il fasse connaître à la Chambre tous les détails qui se rapportent aux écoles séparées pour 1876. Après quelques remarques de la part de M. Crooks, les adresses à Sa Majesté la Reine, au Gouverneur-général et à lord Dufferin, sont adoptées et signées par les députés, et la Chambre s'ajourne à 3 1/2 hrs. de l'après-midi.

Les débats de la Chambre étant clos, le greffier donne lecture des adresses suivantes:

Gisuit l'adresse à Sa Majesté: Nous, vos sujets dévoués et fidèles, membres de l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, vous prions de nous permettre d'approcher de la personne de Votre Majesté, pour vous exprimer le chagrin profond que nous éprouvons de la nouvelle de la perte douloureuse qu'Elle vient de faire dans la personne de Sa bien-aimée fille, Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande-Duchesse de Saxe-Darmstadt. L'attachement loyal des sujets de l'Empire Britannique tout entier à la personne de Votre Majesté, leur fait prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut troubler son bonheur. Le pénible événement de la perte de Son Altesse Royale, qui doit attrister Votre Majesté si profondément, éveille les sympathies des habitants d'une contrée comme votre colonie du Canada, où les vertus domestiques ont tant d'empire. Permettez-nous, Très-Gracieuse Souveraine, de vous exprimer aussi notre espoir que Votre Majesté trouvera dans la Foi Chrétienne et dans l'amour de votre peuple, des consolations capables de mitiger les malheurs qui pourraient vous être réservés dans l'avenir.

ADRESSE AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Qu'il plaise à Votre Excellence.

C'est avec une grande satisfaction que nous, les loyaux sujets de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, assemblés en session parlementaire, vous prions de nous permettre de féliciter Votre Excellence de son accession à la charge importante de Gouverneur-général de la Puissance du Canada, que Sa Majesté vous a dévolue. L'intérêt le plus pressant se porte sur les fonctions de Gouverneur-général, et tous, à l'unanimité, désirent que cette importante charge soit confiée à un homme dont les goûts et les sympathies soient adaptés à ceux du peuple généralement, surtout après que lord Dufferin, le prédécesseur distingué de Votre Excellence, a fait tant et qu'il lui a été possible de tenter pour accroître le bonheur et le bien-être social du peuple dont il a été le gouverneur au nom de Sa Souveraine. Nous sommes heureux de reconnaître en Votre Excellence un noble personnage, qui, dans l'acceptation véritable de ce mot, ainsi que de toute autre manière, coulera nos vœux et réalisera nos espérances. Nos traditions historiques de votre nation, nos sentiments généreux et la bienveillance de cœur dont vous avez hérité; l'expérience que vous avez acquise comme membre du Parlement Britannique, vous ont identifiés par le cœur et par les sentiments avec la liberté de parole, la liberté de pensée, et la liberté des institutions du pays, au gouvernement duquel vous avez été appelé. Nous ne doutons nullement que vous surmonterez tout obstacle en entretenant le respect le plus profond pour les lois et les principes de votre constitution, et qu'à la fin de votre carrière gouvernementale vous aurez mérité les remerciements du peuple. C'est avec le plus grand plaisir également que nous saisissons cette occasion pour offrir à bienvenue à votre illustre compagne Son Altesse Royale la Princesse Louise. L'arrivée de la Princesse, épouse du gouverneur-général du Canada, et fille de notre bien-aimé Souverain, démontre l'intérêt que Sa Majesté porte elle-même à ses sujets de la Puissance, et son désir de témoigner combien elle apprécie la loyauté de tous ses habitants. Quelle que soit la grande responsabilité qu'impose la haute charge qui lui est confiée, Votre Excellence la trouvera compensée amplement par le plaisir que fera maître par votre présence, et la connaissance que nous avons de l'intérêt que vous portez au pays, est un lieu qui nous unit plus étroitement que jamais à l'Empire.

ADRESSE A LORD DUFFERIN. Qu'il plaise à Votre Seigneurie.

Nous, les sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les membres de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario, assemblés en parlement, vous prions humblement de nous permettre d'exprimer à Votre Seigneurie combien nous lui sommes reconnaissants pour les services signalés qu'Elle nous a rendus dans la

haute position de gouverneur-général de la Puissance du Canada. L'intérêt manifesté par Votre Seigneurie à l'égard du fonctionnement de notre système de gouvernement et à des questions relatives au bien-être du peuple avec lequel les différentes législatures ont à transiger, aussi bien que le langage éloquent dans lequel, tant en Canada que dans la Grande-Bretagne, Votre Seigneurie s'est exprimée, ont été calculés pour inspirer à chaque canadien un dévouement du plus en plus persistant à son devoir public, et l'orgueil de coopérer encore plus à maintenir l'honneur et la renommée de son pays. Personne en même temps n'oubliera la déférence de vos accueils envers tous ceux qui se sont présentés à vous, attendu que rien n'était assez humble pour ne pas mériter votre attention et même vos regards. Dans toutes nos relations sociales et politiques, votre Seigneurie a eu la justice pour mobile; c'est pourquoi vous serez toujours présent à notre souvenir, autant comme un ami qu'à titre d'administrateur éclairé. Nous avons la confiance que vous vivrez de longs jours pour votre Souverain et pour votre pays et qu'avec la comtesse Dufferin, qui a secondé vos efforts avec tant de bonté et de condiscendance, Votre Seigneurie, en songeant à la période de temps pendant laquelle elle a exercé ses fonctions en Canada, pourra l'envisager toujours avec un sentiment de bonheur et de satisfaction sans mélange.

Le greffier donne lecture des adresses suivantes:

Gisuit l'adresse à Sa Majesté: Nous, vos sujets dévoués et fidèles, membres de l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, vous prions de nous permettre d'approcher de la personne de Votre Majesté, pour vous exprimer le chagrin profond que nous éprouvons de la nouvelle de la perte douloureuse qu'Elle vient de faire dans la personne de Sa bien-aimée fille, Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande-Duchesse de Saxe-Darmstadt. L'attachement loyal des sujets de l'Empire Britannique tout entier à la personne de Votre Majesté, leur fait prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut troubler son bonheur. Le pénible événement de la perte de Son Altesse Royale, qui doit attrister Votre Majesté si profondément, éveille les sympathies des habitants d'une contrée comme votre colonie du Canada, où les vertus domestiques ont tant d'empire. Permettez-nous, Très-Gracieuse Souveraine, de vous exprimer aussi notre espoir que Votre Majesté trouvera dans la Foi Chrétienne et dans l'amour de votre peuple, des consolations capables de mitiger les malheurs qui pourraient vous être réservés dans l'avenir.

ADRESSE AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Qu'il plaise à Votre Excellence.

C'est avec une grande satisfaction que nous, les loyaux sujets de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, assemblés en session parlementaire, vous prions de nous permettre de féliciter Votre Excellence de son accession à la charge importante de Gouverneur-général de la Puissance du Canada, que Sa Majesté vous a dévolue. L'intérêt le plus pressant se porte sur les fonctions de Gouverneur-général, et tous, à l'unanimité, désirent que cette importante charge soit confiée à un homme dont les goûts et les sympathies soient adaptés à ceux du peuple généralement, surtout après que lord Dufferin, le prédécesseur distingué de Votre Excellence, a fait tant et qu'il lui a été possible de tenter pour accroître le bonheur et le bien-être social du peuple dont il a été le gouverneur au nom de Sa Souveraine. Nous sommes heureux de reconnaître en Votre Excellence un noble personnage, qui, dans l'acceptation véritable de ce mot, ainsi que de toute autre manière, coulera nos vœux et réalisera nos espérances. Nos traditions historiques de votre nation, nos sentiments généreux et la bienveillance de cœur dont vous avez hérité; l'expérience que vous avez acquise comme membre du Parlement Britannique, vous ont identifiés par le cœur et par les sentiments avec la liberté de parole, la liberté de pensée, et la liberté des institutions du pays, au gouvernement duquel vous avez été appelé. Nous ne doutons nullement que vous surmonterez tout obstacle en entretenant le respect le plus profond pour les lois et les principes de votre constitution, et qu'à la fin de votre carrière gouvernementale vous aurez mérité les remerciements du peuple. C'est avec le plus grand plaisir également que nous saisissons cette occasion pour offrir à bienvenue à votre illustre compagne Son Altesse Royale la Princesse Louise. L'arrivée de la Princesse, épouse du gouverneur-général du Canada, et fille de notre bien-aimé Souverain, démontre l'intérêt que Sa Majesté porte elle-même à ses sujets de la Puissance, et son désir de témoigner combien elle apprécie la loyauté de tous ses habitants. Quelle que soit la grande responsabilité qu'impose la haute charge qui lui est confiée, Votre Excellence la trouvera compensée amplement par le plaisir que fera maître par votre présence, et la connaissance que nous avons de l'intérêt que vous portez au pays, est un lieu qui nous unit plus étroitement que jamais à l'Empire.

ADRESSE A LORD DUFFERIN. Qu'il plaise à Votre Seigneurie.

Nous, les sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les membres de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario, assemblés en parlement, vous prions humblement de nous permettre d'exprimer à Votre Seigneurie combien nous lui sommes reconnaissants pour les services signalés qu'Elle nous a rendus dans la

haute position de gouverneur-général de la Puissance du Canada. L'intérêt manifesté par Votre Seigneurie à l'égard du fonctionnement de notre système de gouvernement et à des questions relatives au bien-être du peuple avec lequel les différentes législatures ont à transiger, aussi bien que le langage éloquent dans lequel, tant en Canada que dans la Grande-Bretagne, Votre Seigneurie s'est exprimée, ont été calculés pour inspirer à chaque canadien un dévouement du plus en plus persistant à son devoir public, et l'orgueil de coopérer encore plus à maintenir l'honneur et la renommée de son pays. Personne en même temps n'oubliera la déférence de vos accueils envers tous ceux qui se sont présentés à vous, attendu que rien n'était assez humble pour ne pas mériter votre attention et même vos regards. Dans toutes nos relations sociales et politiques, votre Seigneurie a eu la justice pour mobile; c'est pourquoi vous serez toujours présent à notre souvenir, autant comme un ami qu'à titre d'administrateur éclairé. Nous avons la confiance que vous vivrez de longs jours pour votre Souverain et pour votre pays et qu'avec la comtesse Dufferin, qui a secondé vos efforts avec tant de bonté et de condiscendance, Votre Seigneurie, en songeant à la période de temps pendant laquelle elle a exercé ses fonctions en Canada, pourra l'envisager toujours avec un sentiment de bonheur et de satisfaction sans mélange.

Le greffier donne lecture des adresses suivantes:

Gisuit l'adresse à Sa Majesté: Nous, vos sujets dévoués et fidèles, membres de l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, vous prions de nous permettre d'approcher de la personne de Votre Majesté, pour vous exprimer le chagrin profond que nous éprouvons de la nouvelle de la perte douloureuse qu'Elle vient de faire dans la personne de Sa bien-aimée fille, Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande-Duchesse de Saxe-Darmstadt. L'attachement loyal des sujets de l'Empire Britannique tout entier à la personne de Votre Majesté, leur fait prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut troubler son bonheur. Le pénible événement de la perte de Son Altesse Royale, qui doit attrister Votre Majesté si profondément, éveille les sympathies des habitants d'une contrée comme votre colonie du Canada, où les vertus domestiques ont tant d'empire. Permettez-nous, Très-Gracieuse Souveraine, de vous exprimer aussi notre espoir que Votre Majesté trouvera dans la Foi Chrétienne et dans l'amour de votre peuple, des consolations capables de mitiger les malheurs qui pourraient vous être réservés dans l'avenir.

ADRESSE AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Qu'il plaise à Votre Excellence.

C'est avec une grande satisfaction que nous, les loyaux sujets de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, assemblés en session parlementaire, vous prions de nous permettre de féliciter Votre Excellence de son accession à la charge importante de Gouverneur-général de la Puissance du Canada, que Sa Majesté vous a dévolue. L'intérêt le plus pressant se porte sur les fonctions de Gouverneur-général, et tous, à l'unanimité, désirent que cette importante charge soit confiée à un homme dont les goûts et les sympathies soient adaptés à ceux du peuple généralement, surtout après que lord Dufferin, le prédécesseur distingué de Votre Excellence, a fait tant et qu'il lui a été possible de tenter pour accroître le bonheur et le bien-être social du peuple dont il a été le gouverneur au nom de Sa Souveraine. Nous sommes heureux de reconnaître en Votre Excellence un noble personnage, qui, dans l'acceptation véritable de ce mot, ainsi que de toute autre manière, coulera nos vœux et réalisera nos espérances. Nos traditions historiques de votre nation, nos sentiments généreux et la bienveillance de cœur dont vous avez hérité; l'expérience que vous avez acquise comme membre du Parlement Britannique, vous ont identifiés par le cœur et par les sentiments avec la liberté de parole, la liberté de pensée, et la liberté des institutions du pays, au gouvernement duquel vous avez été appelé. Nous ne doutons nullement que vous surmonterez tout obstacle en entretenant le respect le plus profond pour les lois et les principes de votre constitution, et qu'à la fin de votre carrière gouvernementale vous aurez mérité les remerciements du peuple. C'est avec le plus grand plaisir également que nous saisissons cette occasion pour offrir à bienvenue à votre illustre compagne Son Altesse Royale la Princesse Louise. L'arrivée de la Princesse, épouse du gouverneur-général du Canada, et fille de notre bien-aimé Souverain, démontre l'intérêt que Sa Majesté porte elle-même à ses sujets de la Puissance, et son désir de témoigner combien elle apprécie la loyauté de tous ses habitants. Quelle que soit la grande responsabilité qu'impose la haute charge qui lui est confiée, Votre Excellence la trouvera compensée amplement par le plaisir que fera maître par votre présence, et la connaissance que nous avons de l'intérêt que vous portez au pays, est un lieu qui nous unit plus étroitement que jamais à l'Empire.

ADRESSE A LORD DUFFERIN. Qu'il plaise à Votre Seigneurie.

Nous, les sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les membres de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario, assemblés en parlement, vous prions humblement de nous permettre d'exprimer à Votre Seigneurie combien nous lui sommes reconnaissants pour les services signalés qu'Elle nous a rendus dans la

haute position de gouverneur-général de la Puissance du Canada. L'intérêt manifesté par Votre Seigneurie à l'égard du fonctionnement de notre système de gouvernement et à des questions relatives au bien-être du peuple avec lequel les différentes législatures ont à transiger, aussi bien que le langage éloquent dans lequel, tant en Canada que dans la Grande-Bretagne, Votre Seigneurie s'est exprimée, ont été calculés pour inspirer à chaque canadien un dévouement du plus en plus persistant à son devoir public, et l'orgueil de coopérer encore plus à maintenir l'honneur et la renommée de son pays. Personne en même temps n'oubliera la déférence de vos accueils envers tous ceux qui se sont présentés à vous, attendu que rien n'était assez humble pour ne pas mériter votre attention et même vos regards. Dans toutes nos relations sociales et politiques, votre Seigneurie a eu la justice pour mobile; c'est pourquoi vous serez toujours présent à notre souvenir, autant comme un ami qu'à titre d'administrateur éclairé. Nous avons la confiance que vous vivrez de longs jours pour votre Souverain et pour votre pays et qu'avec la comtesse Dufferin, qui a secondé vos efforts avec tant de bonté et de condiscendance, Votre Seigneurie, en songeant à la période de temps pendant laquelle elle a exercé ses fonctions en Canada, pourra l'envisager toujours avec un sentiment de bonheur et de satisfaction sans mélange.

Le greffier donne lecture des adresses suivantes:

Gisuit l'adresse à Sa Majesté: Nous, vos sujets dévoués et fidèles, membres de l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, vous prions de nous permettre d'approcher de la personne de Votre Majesté, pour vous exprimer le chagrin profond que nous éprouvons de la nouvelle de la perte douloureuse qu'Elle vient de faire dans la personne de Sa bien-aimée fille, Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande-Duchesse de Saxe-Darmstadt. L'attachement loyal des sujets de l'Empire Britannique tout entier à la personne de Votre Majesté, leur fait prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut troubler son bonheur. Le pénible événement de la perte de Son Altesse Royale, qui doit attrister Votre Majesté si profondément, éveille les sympathies des habitants d'une contrée comme votre colonie du Canada, où les vertus domestiques ont tant d'empire. Permettez-nous, Très-Gracieuse Souveraine, de vous exprimer aussi notre espoir que Votre Majesté trouvera dans la Foi Chrétienne et dans l'amour de votre peuple, des consolations capables de mitiger les malheurs qui pourraient vous être réservés dans l'avenir.

ADRESSE AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. Qu'il plaise à Votre Excellence.

C'est avec une grande satisfaction que nous, les loyaux sujets de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province d'Ontario, assemblés en session parlementaire, vous prions de nous permettre de féliciter Votre Excellence de son accession à la charge importante de Gouverneur-général de la Puissance du Canada, que Sa Majesté vous a dévolue. L'intérêt le plus pressant se porte sur les fonctions de Gouverneur-général, et tous, à l'unanimité, désirent que cette importante charge soit confiée à un homme dont les goûts et les sympathies soient adaptés à ceux du peuple généralement, surtout après que lord Dufferin, le prédécesseur distingué de Votre Excellence, a fait tant et qu'il lui a été possible de tenter pour accroître le bonheur et le bien-être social du peuple dont il a été le gouverneur au nom de Sa Souveraine. Nous sommes heureux de reconnaître en Votre Excellence un noble personnage, qui, dans l'acceptation véritable de ce mot, ainsi que de toute autre manière, coulera nos vœux et réalisera nos espérances. Nos traditions historiques de votre nation, nos sentiments généreux et la bienveillance de cœur dont vous avez hérité; l'expérience que vous avez acquise comme membre du Parlement Britannique, vous ont identifiés par le cœur et par les sentiments avec la liberté de parole, la liberté de pensée, et la liberté des institutions du pays, au gouvernement duquel vous avez été appelé. Nous ne doutons nullement que vous surmonterez tout obstacle en entretenant le respect le plus profond pour les lois et les principes de votre constitution, et qu'à la fin de votre carrière gouvernementale vous aurez mérité les remerciements du peuple. C'est avec le plus grand plaisir également que nous saisissons cette occasion pour offrir à bienvenue à votre illustre compagne Son Altesse Royale la Princesse Louise. L'arrivée de la Princesse, épouse du gouverneur-général du Canada, et fille de notre bien-aimé Souverain, démontre l'intérêt que Sa Majesté porte elle-même à ses sujets de la Puissance, et son désir de témoigner combien elle apprécie la loyauté de tous ses habitants. Quelle que soit la grande responsabilité qu'impose la haute charge qui lui est confiée, Votre Excellence la trouvera compensée amplement par le plaisir que fera maître par votre présence, et la connaissance que nous avons de l'intérêt que vous portez au pays, est un lieu qui nous unit plus étroitement que jamais à l'Empire.

ADRESSE A LORD DUFFERIN. Qu'il plaise à Votre Seigneurie.

Nous, les sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les membres de l'Assemblée Législative de la province d'Ontario, assemblés en parlement, vous prions humblement de nous permettre d'exprimer à Votre Seigneurie combien nous lui sommes reconnaissants pour les services signalés qu'Elle nous a rendus dans la

haute position de gouverneur-général de la Puissance du Canada. L'intérêt manifesté par Votre Seigneurie à l'égard du fonctionnement de notre système de gouvernement et à des questions relatives au bien-être du peuple avec lequel les différentes législatures ont à transiger, aussi bien que le langage éloquent dans lequel, tant en Canada que dans la Grande-Bretagne, Votre Seigneurie s'est exprimée, ont été calculés pour inspirer à chaque canadien un dévouement du plus en plus persistant à son devoir public, et l'orgueil de coopérer encore plus à maintenir l'honneur et la renommée de son pays. Personne en même temps n'oubliera la déférence de vos accueils envers tous ceux qui se sont présentés à vous, attendu que rien n'était assez humble pour ne pas mériter votre attention et même vos regards. Dans toutes nos relations sociales et politiques, votre Seigneurie a eu la justice pour mobile; c'est pourquoi vous serez toujours présent à notre souvenir, autant comme un ami qu'à titre d'administrateur éclairé. Nous avons la confiance que vous vivrez de longs jours pour votre Souverain et pour votre pays et qu'avec la comtesse Dufferin, qui a secondé vos efforts avec tant de bonté et de condiscendance, Votre Seigneurie, en songeant à la période de temps pendant laquelle elle a exercé ses fonctions en Canada, pourra l'envisager toujours avec un sentiment de bonheur et de satisfaction sans mélange.

Le greffier donne lecture des adresses suivantes:

Gisuit l'adresse à Sa Majesté: Nous, vos sujets dévoués et fidèles, membres de l'Assemblée législative de la Province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, vous prions de nous permettre d'approcher de la personne de Votre Majesté, pour vous exprimer le chagrin profond que nous éprouvons de la nouvelle de la perte douloureuse qu'Elle vient de faire dans la personne de Sa bien-aimée fille, Son Altesse Royale la Princesse Alice, Grande-Duchesse de Saxe-Darmstadt. L'attachement loyal des sujets de l'Empire Britannique tout entier à la personne de Votre Majesté, leur fait prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui peut troubler son bonheur. Le pénible événement de la perte de Son Altesse Royale, qui doit attrister Votre Majesté si profondément, éveille les sympathies des habitants d'une contrée comme votre colonie du Canada, où les vertus domestiques ont tant d'empire. Permettez-nous, Très-Gracieuse Souveraine, de vous exprimer aussi notre espoir que Votre Majesté trouvera dans la Foi Chrétienne et dans l'amour de votre peuple, des consolations capables de mitiger les malheurs qui pourraient vous être réservés dans l'avenir.

AGRICULTURE.

VOLAILLES.

Si les poules sont enfermées, il faut maintenir leur ponte par une ration de grain, de patates, de pois et de fèves...

ENGRAIS.

C'est bien le moment pour plusieurs de nos cultivateurs de former des composts, immédiatement après les semailles...

PLATRE.

Il mérite une recommandation toute spéciale en raison de son action fertilisante, son rôle étant d'absorber les gaz les plus nuisibles au feuillage...

tucl de maladie, présente ainsi sa défense: J'étais entre à la lavure pour restaurer mon pauvre estomac...

Excitricité Judiciaire. Dernièrement, le nommé Mortreux, de Saint-Hyacinthe, était traduit devant le tribunal correctionnel d'Amiens...

BULLETIN COMMERCIAL. MARCHÉ D'OTTAWA. Farines et Grains. Farine, Sup. extra, baril, 196, \$5.50 à 5.75...

LABOURS. Eviter les petites planches, adopter les longues pièces pour éviter de tourner aussi souvent et perdre ainsi un temps précieux...

Table of prices for various goods including Huitte et Poissons, Volailles, Gibier Sauvage, Peaux et Laines, and Marché au Cuir.

Le Magasin de Thé du Peuple. F. LALONDE, MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE VINS ET PROVISIONS, 129 RUE SUSSEX.

N. F. BOISSONNAULT, BANQUIER ET COURTIER, Prête de l'argent sur des Billets Promis, Bureau No. 184 Rue Wellington.

FITZSIMMONS & BROWN, ÉPICIER EN GROS ET EN DETAIL, Marchands de vin et de Liqueurs, No. 101 RUE RIDEAU.

Chas. Desjardins, AGENT D'ASSURANCE, 40 rue Elgin, 40.

THOMAS PATTERSON, Fournisseur de Son, Ex. le Gouvern., 103 RUE SPARKS.

EPICIER, EN GROS ET EN DETAIL, No. 59, RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE BRISTOL AND WEST OF ENGLAND CANADIAN Land, Mortgage and Investment Co. (Limité), CAPITAL £500,000 Sterling.

AVIS. APPLICATION sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, à la prochaine Session, pour un acte d'incorporation...

MURPHY A L'AVANT. J'ai acheté pour cet hiver comme par le passé un assortiment tout à la fois utile et de goût.

AGENCE GENERALE De Placements et d'Assurances, COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION, ÉTABLIE EN 1870.

LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS NATIONALE DU CANADA, (LIMITÉE), CAPITAL \$2,000,000.

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL, SIR HUGH ALLAN-Président, CAPITAL \$2,000,000.

LA CANADIAN STEAM USERS INSURANCE ASSOCIATION, CAPITAL \$500,000.

CHAS. DESJARDINS, Agent Général et Courtier, No. 40 RUE ELGIN, OTTAWA.

LE FOYER DOMESTIQUE, Journal Mensuel, D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES, Abonnement: \$2 par an, PAYABLE D'AVANCE ou \$3 dans le cours de l'année.

J. JAMES KEHOE, AVOCAT, PROCUREUR EN LOI, SOLICITEUR EN GRANDEUR, NOTAIRE, ETC. Office: 1011-1013 Argenteuil des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

DEPARTMENT DES DOUANES. OTTAWA, oct. 1878. AUCUN ESCOMPTE ne sera accordé sur les ENVOIS AMÉRICAINS jusqu'à nouvel avis.

LE CHEMIN DE FER St. Laurent et Ottawa. L'É et après MERCREDI, le 13 NOVEMBRE 1878, les trains voyageront comme suit:

GEO. MURPHY, RESERVE DE LA BOTTE VERTE et D'OR 586 RUE SUSSEX, OTTAWA, 26 Dec. 1878.

ARGENT A PRETER SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, PAR SOMMES GROSSES ET PETITES AU GOÛT DES EMPLOYÉS.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ACHETÉES ET VENDUES A COMMISSION. AGENT POUR LES COMPAGNIES DE STEAMERS Océaniques SUIVANTES:

ASSURANCES, LA "CITOYENNE" DE MONTREAL, SIR HUGH ALLAN-Président, CAPITAL \$2,000,000.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE DE NEW-YORK AU HAVRE DIRECTEMENT.

PROTECTION CONTRE LE FROID. Depuis leur fondation jusqu'à nos jours, C. GAGNÉ & Co. vendront un beau Pardessus Brun \$6.00.

GRAND MASSACRE !!! MM. KEARNS & RYAN Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de M. J. A. PINARD, L'ayant acheté à une très grande réduction.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL. H. G. ROCHE, TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage libéral qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, désire leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a déménagé au No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell.

CIRCULAIRE. JOUR DE L'AN 1879. A NOS PRATIQUES CANADIENNES-FRANÇAISES! C'est avec plaisir que nous présentons au public notre première circulaire annuelle.

LAMPES ET LUSTRES. Notre Stock de Lampes et Lustres, dont nous faisons une spécialité, sera trouvé le plus grand et le plus complet qui a été vu à Ottawa.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE ET POTERIE. Notre Stock de Porcelaine, Faïence, Verrerie et Poterie sera trouvé complet et bien assorti.

ARTICLES DE FANTAISIE. Sets fleuris de Toilette de Fumivall, jolis Sets à Poudre, une grande variété de jolis Pots à Thé, jolis Bourriers, jolis Pots à Thé de Rockingham orné de jolies feuilles de fougère, jolis Pots pour Claret en verre fleuri et coupé, jolis Carafes, jolis Pots à Eau, Sets de Pots fleuris, Pots fleuris de toute grandeur, une grande variété de Sets de Chambre à coucher, jolis Châtoirs.

VASES. Dans cette lique nous avons le plus grand assortiment de la ville. ARTICLES PLAQUÉS. tels que Huiliers, Plats à marinades, Jones à Serviettes, Corbeilles, Pots, Corbeilles pour Fruits, Corbeilles pour Biscuits, etc.

SETS A THÉ POUR ENFANTS. Nous avons une grande variété de petits Sets à Thé pour les enfants. Aussi une quantité d'autres articles trop long à énumérer mais bien conveables pour CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

"CRYSTAL HALL," 63 VIS-A-VIS CHEZ LESLIE, No. 63 RUE SPARKS. Nos meilleurs souhaits du nouvel an. C. S. SHAW, & Cie. Ottawa, 26 Dec. 1878.